

**Projet
d'agglo**

franco-valdo-genevois



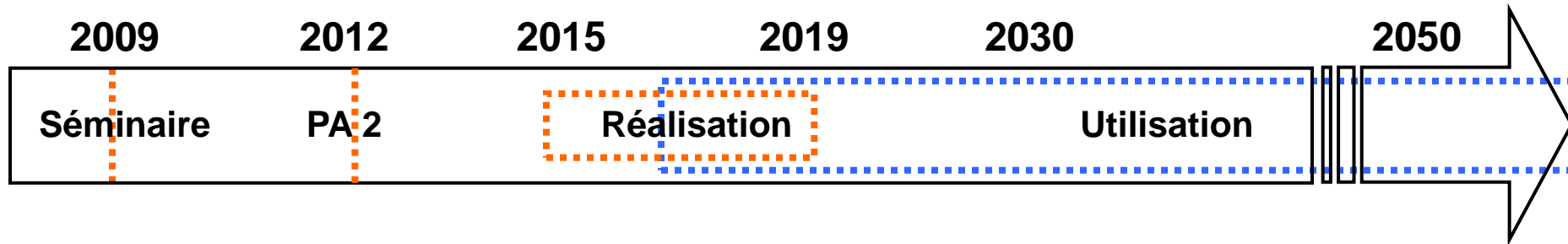
Les défis de la mobilité pour l'agglomération franco-valdo-genevoise



Robert Borrel, Président de l'ARC

- En juin 2012, un Projet d'agglomération 2, révisé à la lumière des expériences du premier projet déposé en 2007
- Nous ouvrons, aujourd'hui réunis, la réflexion que nous allons poursuivre ensemble jusqu'en juin 2012
- Quelles réflexions en termes de mobilité pour un Projet d'agglomération 2 pour une horizon 2030 ?

Constats et enjeux du futur



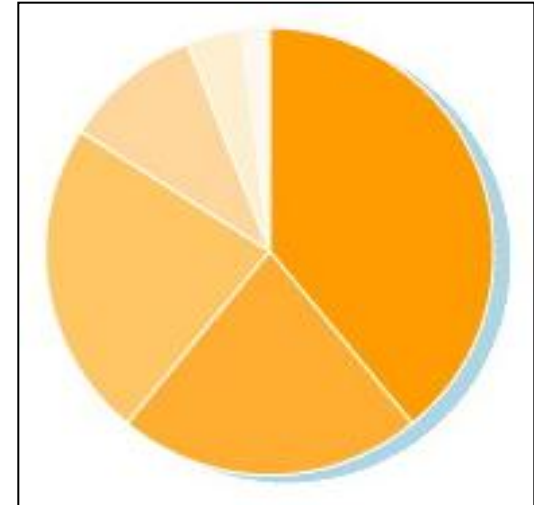
- Les projets réalisés entre 2020 et 2030 seront toujours fonctionnels au-delà de 2050
- Quelle agglomération voulons-nous pour ces horizons de temps ?
- Quels objectifs fixons-nous pour notre agglomération ?

Objectifs européens 2030

La théorie des 3 X 20

- Réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre
- Baisse de 20 % de la consommation d'énergie
- Proportion de 20 % des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie

Répartition par secteur des émissions de CO₂ dans le monde

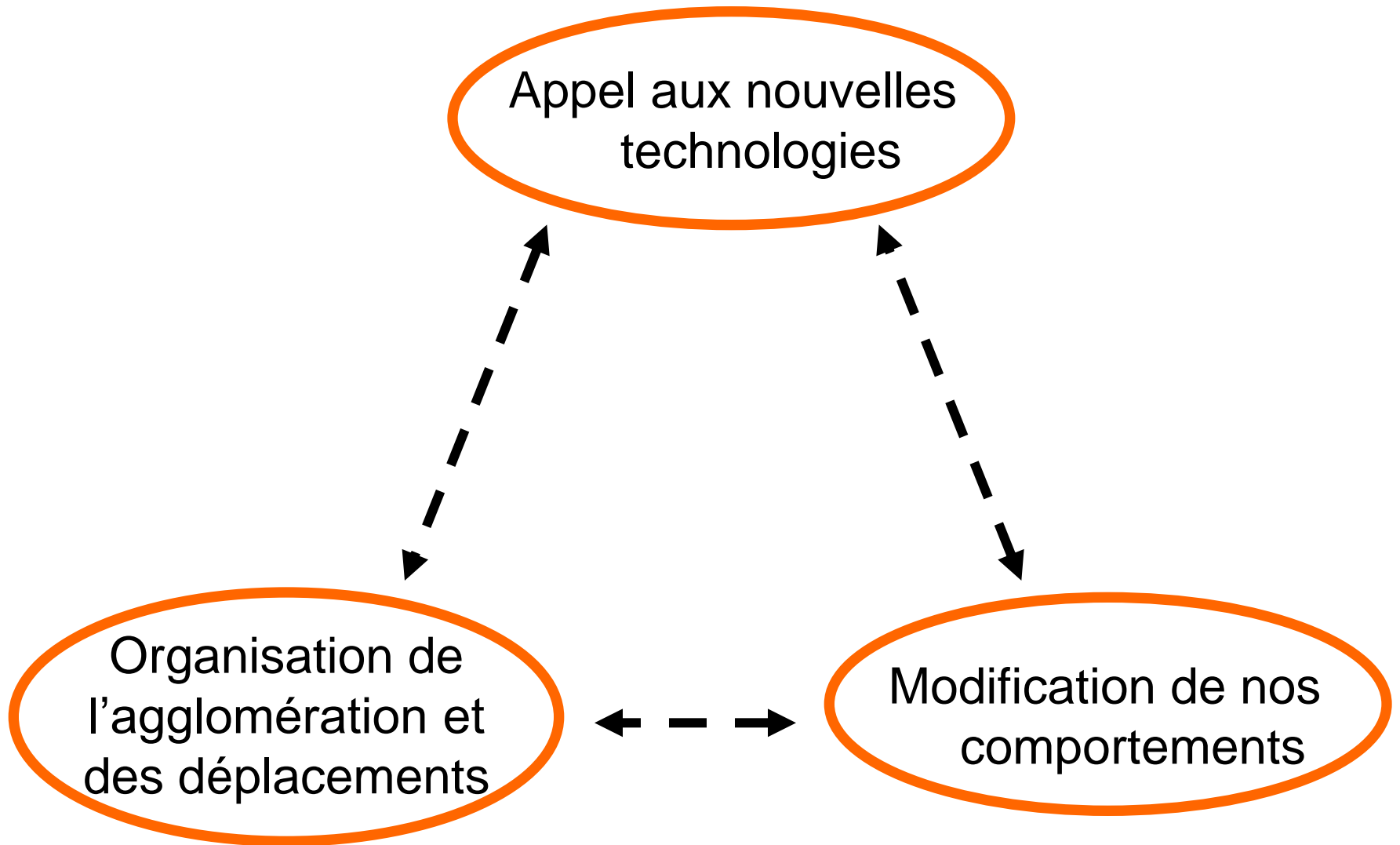


Source : ENERDATA



➔ Imaginons l'impact d'un tel objectif pour notre réflexion alors que l'on doit en plus se préparer à accueillir 200'000 habitants à horizon 2030

Les leviers pour parvenir aux objectifs



Appel aux nouvelles technologies

- Les nouvelles technologies interviendront dans divers domaines comme :
 - Les véhicules
 - Les systèmes d'informations
 - Les systèmes industriels
- Il faut à la fois envisager ces évolutions technologiques sans les considérer comme des instruments sur lesquels agir

Modifier nos comportements

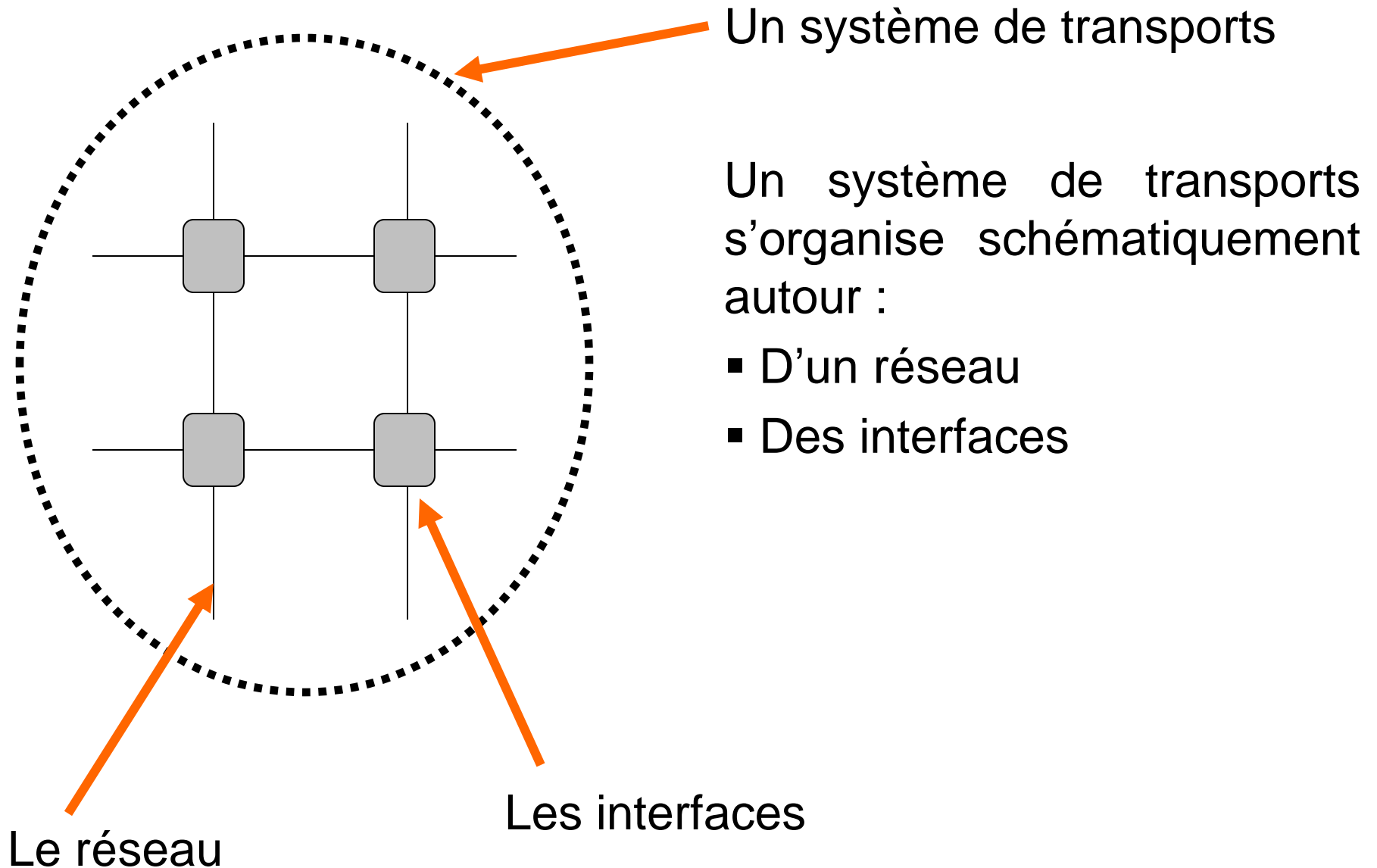
Quels sont les leviers des pouvoirs publics ?

- ➔ Harmoniser les niveaux de service de l'agglomération pour faciliter :
 - Un transfert sur les transports en commun
 - Un transfert sur les modes doux
 - Une utilisation rationnelle des transports motorisés individuels
 - Un transfert des marchandises sur le rail

Organisation de nos systèmes

- Que représente la mobilité dans notre agglomération ?
 - 1 milliard de déplacements individuels motorisés / an
 - 500 millions de déplacements professionnels / an
 - 8 millions de tonnes de marchandises / an
- Dans quel contexte ?
 - Un système de transport transfrontalier qui s'harmonise mais qui est déjà saturé aux heures de pointe
- Quel enjeu ?
 - Augmenter leurs capacités pour absorber les déplacements futurs (200'000 habitants et 100'000 emplois supplémentaires)

Les systèmes de transports



Organisation des interfaces

- Une grande partie des déplacements de personnes et de biens transitent par des interfaces (stations de transports publics, P+R, points de transfert rail-route, centres de stockage et de tri, points de ravitaillement)
- Comment optimiser la localisation des interfaces ?
- Comment assurer la qualité des interfaces ?



Organisation des réseaux de transports individuels et collectifs

- Forte croissance de la mobilité dans un réseau déjà saturé :
- Comment organiser des zones urbaines à faible taux d'émissions ?
 - Comment maîtriser des flux de trafic sur un réseau routier ?
 - Comment organiser la hiérarchie des réseaux de transports collectifs (RER, trams, bus) en relation avec l'organisation du territoire ?

Conclusions

- Le Projet d'agglomération 2^{ème} génération implique de l'ambition et une grande volonté d'aboutir
- Il faut donc choisir les bons concepts pour relever les défis

